

Le frère de la mère de 62 ans a un bébé

Rebondissement dans l'affaire de la maman de 62 ans. L'institutrice à la retraite du Var est revenue des Etats-Unis avec un second bébé, celui de son frère, handicapé de 52 ans devenu père grâce à un don de sperme et une mère porteuse. Draguignan

Par **Philippe Larue**

Le 16 juin 2001 à 00h00

JEANINE apparaît au volant de sa Renault 21 avec sa mère de 80 ans à ses côtés. Elle rentre dans la cour de sa maison varoise. Cette ex-institutrice de 62 ans reste quelques minutes à l'extérieur de sa villa. « Je suis épuisée, confie-t-elle. Laissez-moi profiter de mon enfant. » Malgré son souhait, l'enseignante à la retraite qui a pu accoucher de son premier enfant, un petit garçon, B., le 14 mai à Fréjus grâce à une implantation d'ovule et un traitement hormonal réalisé aux Etats-Unis (lire nos éditions du dimanche 3 juin) n'est pas au bout de ses peines. L'histoire de cette femme est désormais un invraisemblable roman familial. En effet, si elle est retournée voir le médecin américain qui l'a traitée au début du mois, c'est pour y chercher un deuxième enfant, celui de son frère handicapé Robert, 52 ans ! Comme l'a révélé le « Figaro Magazine » de cette semaine, celui-ci, qui a fait le voyage avec elle à Los Angeles, a bénéficié de la même « vendeuse » d'ovules, une jeune Américaine prénommée Deborah, mais celle-ci lui a aussi servi de mère porteuse. A l'automne dernier, dans le « Pacific Fertility Medical Center » du docteur Sahakian à Los Angeles, Jeanine et Deborah se sont fait inséminer le même jour.

Un terrible huis clos

L'ex-institutrice a reçu un ovule fécondé et l'Américaine a loué son ventre pour

porter la petite fille conçue in vitro avec un de ses ovules et les spermatozoïdes de Robert. L'accouchement du petit B. a été provoqué à huit mois le 14 mai dernier à la clinique des Lauriers à Fréjus et Jeanine, née le 2 octobre 1939, est devenue maman. Le 22 mai, la petite M.-C. est née à terme à Los Angeles. Jeanine a à peine eu le temps de profiter de son nourrisson qu'elle repartait avec Robert aux Etats-Unis chercher la petite fille. Avec son frère, ils ont multiplié les démarches face à un consul de France affolé par cette situation avant de rentrer en France avec M.-C. le 11 juin et de s'installer dans leur villa varoise partagée avec leur mère de 80 ans. Le parquet de Draguignan va prendre des « mesures d'urgence » après avoir lancé une enquête sociale. « Tout d'abord, confie-t-on, l'institutrice a d'abord demandé à ce que l'ovule qu'elle devait porter soit fécondé par le sperme de son frère. Même si les médecins américains affirment qu'ils ont refusé, il va y avoir une recherche de paternité. » Si le frère handicapé se révèle être le père génétique, on se trouverait devant deux vrais frères et soeurs nés de deux mères différentes. Ensuite, la petite fille est née aux Etats-Unis d'une pratique interdite en France, la mère porteuse a toujours la nationalité américaine, et Robert, pour lui donner la nationalité française comme le fils de Jeanine, va devoir franchir de multiples obstacles. Car la justice estime que ces enfants arrivent dans un contexte familial trop lourd, où trois personnes peu équilibrées vivent un terrible huis clos. « Ils vivent depuis des années une relation incestueuse non consommée », glisse un proche du dossier. L'avenir de B. et de M.-C. s'annonce douloureux.

Ailleurs sur le web

Contenus sponsorisés par



Jean-Marie Bigard et sa femme Lola ulcèrent à



Prostate : ce remède dont personne ne parle pourrait



Mal aux articulations ? Regardez cette vidéo de toute